

Fichier à enregistrer sous le nom : paulafernandes.doc

Le résumé, en français, est limité à une page selon le format indiqué en commentaire.

Merci de transmettre la version définitive avant le 30 avril 2008 à dinabio@avignon.inra.fr

Innovations agroécologiques en Martinique : freins et leviers organisationnels, institutionnels, techniques et économiques

P. Fernandes¹, L. Temple², J. Crance³, S. Minatchi¹, P. Ryckewaert⁴

¹ CIRAD – Persyst Horticulture – BP 214 – 97285 Lamentin cedex 2, paula.fernandes@cirad.fr

² CIRAD – UMR MOISA Montpellier

³ Supagro, Montpellier

⁴ CIRAD – Persyst Horticulture - Campus International de Baillarguet - TA B-27 L - 34398 Montpellier Cedex 5

En Martinique, le contexte de crise alimentaire et environnementale liée notamment à la pollution par la chlordécone a rendu la population très favorable à l'émergence de filières de productions biologiques ou agroécologiques, notamment pour les produits maraîchers et vivriers. Pourtant cette agriculture y est moins développée qu'en métropole ou que dans d'autres économies insulaires des Caraïbes (Cuba, république dominicaine...). L'objectif de cette communication est d'analyser (i) les cadres institutionnels et organisationnels qui déterminent les conditions d'émergence et du développement de l'agriculture biologique, et (ii) les freins technico-économiques des exploitations, afin de révéler facteurs limitants et leviers majeurs.

La démarche méthodologique croise dans un premier temps un référentiel théorique sur les réseaux sociotechniques et une approche en termes de filière et de systèmes de production. Elle mobilise une enquête à dire d'experts auprès de 30 personnes ressources et le suivi d'un échantillon de 24 producteurs. Dans un second temps, elle associe une enquête de suivi sur un échantillon exhaustif des 11 producteurs maraîchers et vivriers engagés et un diagnostic sur les systèmes de culture combinant suivi de cultures (état nutritionnel et sanitaire) et relevé des pratiques (fertilisation, désherbage, protection des cultures).

L'analyse de la filière et de ses réseaux montre que la filière biologique en Martinique se structure en deux organisations distinctes. La première autour de la création d'un GRAB (La Bio des Antilles) s'insère dans les dispositifs institutionnels conventionnels mobilisant les subventions publiques, bénéficiant d'appuis techniques des organismes professionnels et utilisant la certification AB. La deuxième par la création d'un GDA (Orgapéyi) mobilise des valeurs plus identitaires. Elle privilégie un cahier des charges plus souple et construit par une coordination technique entre adhérents, rejetant des normes extérieures. Elle centre sa stratégie sur l'organisation de marchés physiques qui permettent de fidéliser la confiance des consommateurs dans le cadre de circuits courts de commercialisation. Un facteur limitant majeur au développement de l'agriculture biologique identifié dans le cadre de ces deux dynamiques reste, pour les agriculteurs engagés dans ces démarches, de maîtriser des indicateurs d'évaluation des conditions de rentabilité économiques et financières.

L'analyse technico-économique des exploitations maraîchères révèle 3 freins principaux. Le premier est celui de l'absence de référentiels techniques adaptés aux conditions biotiques et abiotiques locales (la fertilisation organique pratiquée induit d'importantes carences azotées sur solanacées et cucurbitacées, les quelques méthodes de protection des cultures employées n'ont pas fait preuve de leur efficacité) et de la quasi absence d'appui technique dédié à ces producteurs marginaux. Le second frein est celui de la faiblesse et de la dispersion concernant l'approvisionnement et l'accès aux intrants adaptés. Le troisième frein est celui de la faible productivité du travail. Les travaux de préparation de sol et de désherbage sont généralement réalisés manuellement par le producteur. Cette surcharge de travail conduit à une désorganisation des travaux et à un manque de suivi des cultures.

La conjonction de ces freins conduit à une faible rentabilité des exploitations qui rend ces modes de production bien peu attractifs pour les jeunes ou les producteurs conventionnels, malgré leur intérêt pour une conversion et le marché potentiel. De plus, cette dichotomie organisationnelle se traduit, dans ces conditions insulaires, par une perte d'opportunité en terme de synergies. Or, le développement de ces modes de productions en Martinique nécessite au contraire un effort coordonné de rattrapage, tant en termes de recherches permettant une intensification écologique dans ces conditions tropicales humides, qu'en termes d'appui technique spécifique (choix variétal adapté, conseils en fertilisation organique et en gestion des ravageurs, aide à la planification) ou encore de soutien financier (pour des recherches, un centre technique, l'organisation de la filière et de l'investissement).

Mots clés : Innovation, agriculture biologique, Martinique, réseaux, leviers potentiels